



### Calendrier

#### Décembre 2017

Samedi 9/12	Cours paléo puis repas	Salle po	09h00
<b>Bruno Gachet Paléographe</b>			
Mercredi 13/12	dépannage	local adh	17h30
Vendredi 15/12	Généalogie Informatique	local adh	17h30
<b>Serge Michel</b>			
Mercredi 20/12	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
<b>Jean Marc Dufreney</b>			
Jeudi 21/12	Formation Débutants	local adh	17h30
<b>Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret</b>			
Jeudi 21/12	Relevés dépouillement	local adh	14h30
<b>Désiré Marcellin Thierry Deléan</b>			
Vendredi 22/12	réunion de Bureau	local	17h45
Mercredi 27/12	Papillottes et chocolat	Salle po adh	17h30

#### Janvier 2018

Samedi 6 /1	Bases de données sur internet, Généabank	Salle po	15 h00
<b>Jean Marc Dufreney</b>			
Mercredi 10/1	Dépannage recherches	local adh	17h30
Vendredi 12/1	Généalogie Informatique	local adh	17h30
<b>Serge Michel</b>			
Samedi 13/1	Cours paléo	Salle po	09h00
<b>Bruno Gachet Paléographe</b>			
Mercredi 17/1	Paléo lecture d'actes	local adh	17h30
<b>Jean Marc Dufreney</b>			
Jeudi 18/1	Formation Débutants	local adh	17h30
<b>Odile Romanaz, Josette Limousin, Pierre Gret</b>			
<b>Mercredi 24/1</b>	<b>permanence rencontre</b>		
Jeudi 25/1	Relevés dépouillement	local adh	14h30
<b>Désiré Marcellin Thierry Deléan</b>			
<b>Mercredi 31/1</b>	<b>Tirer les Rois</b>	<b>Salle po adh</b>	<b>18h00</b>

## 1938 : déportations avant la lettre

Fin 1938, le mot « guerre » est présent dans l'esprit des français. « L'axe Rome-Berlin » qui unit Mussolini et Hitler est une menace que personne ne peut nier. Les forts situés en bordure de la route qui va de Modane au Col du Mont-Cenis sont occupés par l'armée française qui n'omet pas de renforcer son armement. Du côté italien, Mussolini active la modernisation des forteresses et bâtit des ouvrages qui deviennent des nids de mitrailleuses. Le 22 août 1939, la signature d'un pacte de non agression entre la Russie et l'Allemagne surprend les observateurs et Hitler en profite pour envahir Dantzig et la Pologne dès le 1er septembre de la même année. France et Angleterre liées par un pacte d'amitié avec la Pologne déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre. Un important dispositif militaire se met en place à Termignon et sur tous les villages de la commune de Bramans, tandis que de nombreuses forces prennent position sur les divers sommets du Secteur

de Maurienne.

### 1 - LES PRÉMICES D'UNE ATTAQUE ITALIENNE SUR LA FRANCE

Les tentatives du Pape à obtenir la neutralité de l'Italie à l'égard de la France n'avancent guère. En avril 1940, d'importants renforts arrivent dans la vallée de la Maurienne.

Le 6 mai 1940, Charles Roux Ambassadeur de France au Vatican, reçu par le Pape, télégraphie à Paris qu'une offensive générale allait avoir lieu dans les jours suivants.

Maintenir l'Italie hors du conflit est un des objectifs de la diplomatie. Malheureusement le 28 mai 1940, les tentatives échouent. Encouragé par l'avance des troupes hitlériennes, Mussolini lance l'Italie dans la bataille en déclarant la guerre à la France le 9 juin 1940 et fixant le début des hostilités à minuit.

Au soir du 9 juin 1940, à 22 heures l'ordre d'évacuation des populations de la Maurienne tombe et son exécution doit être terminée le 11 juin 1940 avant 1 heure du matin.

### 2 - L'ÉVACUATION DES VILLAGES

A Bramans, dont le village et les points stratégiques sont occupés par l'armée française : Le Verney, Le Planay, Saint-Pierre d'Extrava- che, Les Combes, La Vilette, Etache, Bramanette, le conseil municipal avait pris quelques précautions en expédiant en Basse Maurienne quelques familles avec caisses et malles.

En effet, quelques jours auparavant, un avion allemand touché par les canons de D.C.A de Modane qui tentait d'atterrir en Italie, s'était écrasé au fond de la vallée du Planay au lieu dit « Casserouge ».

Le 11 juin, en pleine nuit, les familles de Bramans restées au village prennent la direction de Modane avec les moyens du bord, à pied, à bicyclette, voitures attelées d'un mulet ... pour un départ angoissant et désespéré.

A Modane, la situation n'est pas rassurante. Bientôt rejoints par d'autres groupes d'évacués, c'est un départ vers Saint-Martin-la-Porte, chacun avec ses moyens et quelques autocars. Le 10 juin, les habitants de Termignon sont pris de panique. Dans certains foyers, une partie de leurs membres sont dans les alpages avec le bétail et ceux qui restent hésitent à suivre les ordres du plan d'évacuation.

Les autres, environ 110 personnes sont rassemblées avec leurs valises pour prendre la direction de Modane. Quelques camions, en nombre insuffisant, prennent en charge handicapés et vieillards. Les autres habitants n'ont qu'une seule solution, prendre à pied la route vers Modane.

Les gens de Termignon sont répartis en deux groupes, certains vont partir en direction de la Drôme tandis que les autres rejoignent le contingent destiné à rejoindre la Haute-Loire. La nuit du 10 au 11 juin 1940, n'est que défilé de voitures attelées de mulets, de chevaux avec la population de Lanslebourg.

Du côté de Bessans, dans la nuit du 10 juin 1940, les gendarmes assurent l'évacuation avec un petit car qui conduit les évacués jusqu'à Lanslebourg pour ensuite être dirigés vers la gare de Saint-Michel de Maurienne. Les 12 et 13 juin 1940, on récupère le bétail dans les alpages que l'on conduit en direction de Modane pour y

être bien souvent cédé dans le cadre de la réquisition.

### 3 - LES LIEUX D'HÉBERGEMENT EN HAUTE-LOIRE

Dirigés vers la gare de Saint-Michel-de-Maurienne, tant bien que mal les évacués prennent place à bord d'un train spécial à destination de la Haute-Loire dont le départ a lieu le 12 juin 1940 vers les 23 heures.

Le train arrive en gare du Puy le 13 juin à 16 heures sous une pluie battante. Les cars mis à disposition quittent la gare dès qu'ils sont complets.

#### ONZE VILLAGES MOBILISÉS

Les communes d'accueil sont informées tardivement de cet exode, mais rapidement la glace est rompue pour laisser place à une cordiale hospitalité. Des maisons, des chambres, des batteries de cuisine etc... sont mis à disposition. Nous ne sommes pas dans le luxe mais chacun se débrouille pour faire face à la situation. Les nouveaux arrivants s'investissent dans les travaux de fenaison, garde des troupeaux, sarclage des champs de lentilles etc...

La place du village de Coubon située à un quart d'heure de route du Puy reçoit 120 Bessanais. Un dortoir aménagé dans une usine de tissage permet aux personnes âgées et aux enfants d'y passer la nuit. Les autres se répartissent dans les granges du village, mais bien vite tout s'organise et chacun pourra dormir dans un lit. Le patron de l'usine de tissage propose d'embaucher une dizaine d'hommes, faute de mieux.

Les localités de Costaros et de Cayres prennent en charge, tant bien que mal, 200 Bessanais et les habitants de Bonneval qui vont s'activer spontanément aux travaux des champs en remerciement de l'accueil qui leur a été réservé.

Au Brignon sont accueillis les habitants de Termignon, où le curé, mutilé de la Grande Guerre, récite la prière chaque soir et donne à l'assistance les dernières nouvelles.

Les 240 personnes de Lanslebourg accompagnées de leur maire et de leur curé arrivent et s'installent au Bouchet-Saint-Nicolas. Une centaine de personnes sont hébergées à Ouïdes, tandis que deux groupes se répartissent entre Alleyras et Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Les gens de Sollières et de Lanslevillard sont pris en charge par les villages de Saint-Jean-Lachalm et de Séneujols.

Plus près du Puy, la commune de Bains s'assure du logement des habitants de Bramans.

Vellaves et savoyards ont des modes de vie si peu différents que les communautés vivent dans une parfaite osmose. Avec le concours de la population locale, bon nombre d'évacués profitent de ce séjour forcé pour se rendre à la cathédrale du Puy et auprès de la statue de Notre-Dame-de-France pour faire leurs dévotions.

#### 4 - LA CONSTERNATION

La France paraît dans l'obligation de signer un armistice avec l'Italie. Alors que tous journaux des 20 et 21 juin 1940 font état de l'armistice avec l'Allemagne, dans un simple entrefilet paru dans « Le Matin » du 21 juin 1940 on lit : « La France, d'après la radio anglaise aurait demandé un armistice à l'Italie. Le même processus que celui instauré pour l'Allemagne semble avoir été envisagé ».

Mussolini a des prétentions colossales : pour prix de son entrée en guerre contre la France le 10 juin 1940, il veut l'occupation de la France jusqu'au Rhône et la mainmise sur la flotte de guerre française, sans compter l'annexion de Nice et de la Savoie et de territoires en Afrique !

Mais le Führer ne veut rien entendre : l'Italie n'obtient que les territoires qu'elle réussira à occuper. Il fait une seule concession : l'armistice franco-allemand n'entrera en vigueur qu'après la signature de l'armistice franco-italien. Finalement, l'armistice est signé dans la villa Incisa, près de Rome, le 24 juin, deux jours après l'armistice de Rethondes. La zone d'occupation italienne couvre 800 km<sup>2</sup>, le long

de la frontière; elle est assortie d'une zone démilitarisée de 50 km de largeur. Les deux armistices signés par la France entrent en application le 25 juin, à 0h35.

Les évacués n'ont qu'une seule idée, celle du retour sur leurs terres.

#### 5 - LE RETOUR AU PAYS

Au 2 juillet 1940, l'armée italienne occupe la Haute Maurienne, et les évacués n'ont qu'une hâte, celle de retrouver leur pays. Les premiers arrivants, dès qu'ils mettent pied sur le sol savoyard, apprennent qu'ils auraient dû rester dans leur commune d'accueil et pour l'instant il n'y a aucune possibilité de rejoindre leurs communes respectives.

Le 10 juillet 1940, la Préfecture de Savoie apprend avec surprise le retour des réfugiés.

L'autorité italienne, en qualité de vainqueur, est sollicitée pour délivrer les laissez-passer nécessaires. Palabres et discussions d'éternisent. Par précaution, les réfugiés de Haute-Loire sont maintenus dans le département d'accueil et le 5 août 1940, ils retrouvent le sol natal.

A partir du 6 août, tout le monde retrouve son village, sa maison, mais dans quel état !

Le pillage a été organisé systématiquement, tout a disparu. Les maisons ont été visitées et dépouillées de la cave au grenier. Des matelas aux couvertures, en passant par le linge et la vaisselle sans compter les outils agricoles, même les bicyclettes et les machines à coudre ont franchi le col du Mont-Cenis pour y être vendus aux enchères à Suse !

Eglises et presbytères n'ont pas été épargnés par cette pillerie. Les intérieurs n'ont pas été souillés mais les placards et vestibules ont été vidés

A partir de ces instants, les habitants vont vivre sous le joug de l'Italie avec toutes les contraintes liées à la « zone d'occupation » qui leur a été imposée, pourtant si loin des armées hitlériennes ! A Termignon, sur une banderole rédigée en italien par l'occupant, on lit :

« Solo iddio puo piegare la nostra volonta, gli uomini e le cose, mai »

La traduction peut prêter à sourire :

« Seul Dieu peut plier notre volonté, les hommes et les choses jamais ! »

## L'Histoire en marche

Le 26 avril 1915, l'Italie s'est libérée du pacte de la Triple Entente avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Le 23 mai, elle déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie.

Mal préparées, mal équipées, mal commandées, les armées italiennes vont, sur le front de l'Isonzo, au nord est du pays, de défaite en défaite.

En juillet 1917, les allemands reçoivent en renfort les armées du front russe après l'échec de l'offensive du général Kérenski.

Le 24 octobre, la douzième bataille de l'Isonzo, plus connue sous le nom de bataille de Caporetto, verra une défaite sans précédent des troupes italiennes qui sont enfoncées de plus de 150 kilomètres.

En novembre, les alliés (France et Angleterre) envoient un corps expéditionnaire de 6 divisions françaises et quatre britanniques, lequel aura un rôle déterminant dans la conduite des combats.

Devant les résultats concluants de cette contre offensive, l'Etat Major octroie des permissions aux soldats français qui, prélevés sur le front de l'est, ont déjà de longs mois de guerre à leur actif. Des trains sont constitués, qui convergent vers la frontière française.

Le décor était planté, les acteurs en place et ce fut le **drame de Saint Michel de Maurienne, le 12 décembre 1917.**

Pierre Blazy.

## Les Marmottes.

Les 14 et 15 octobre, Maurienne Généalogie était invitée au traditionnel forum des Marmottes à Cran Gevrier. Pour représenter l'Association, que des régionaux de l'étape: Alain Tavel, Marie Louise et Pierre Blazy.



### Le stand MG

Si la fréquentation du samedi fut très moyenne, c'est sans doute que Annecy fêtait ce jour là la descente des Alpagnes, laquelle attire un public nombreux dans la vieille ville.

Le dimanche fut un peu plus animé, nous apportant la visite des maurienais exilés en ces lointaines contrées. Ce sont des habitués qui reviennent chaque année se retremper dans les eaux de l'Arc!

Pierre Blazy.

## Et il y a cent ans.

**Décembre 1917.** en octobre, devant les difficultés rencontrées sur le front du nord est, le commandement italien fait appel au alliés pour recevoir des renforts. L'Etat Major envoie un corps expéditionnaire franco britannique de 120000 hommes. Un mois plus tard, le Général Fayolle, la situation étant stabilisée, accorde des permissions aux soldats du renfort, lesquels ont déjà combattu sur le front de l'est de la France. C'est dans ce contexte que se situe l'accident de Saint Michel de Maurienne, lamentable exemple de l'entêtement aveugle et de l'ignorance non assumée des officiers de l'armée française. En effet, le capitaine Fayolle (pas le général, un autre!), responsable des transports en gare de Modane donne l'ordre, le 12 décembre, malgré les hésitations et les mises en garde du mécanicien (qui n'est qu'adjutant, le pauvre!) qui, lui, connaît son affaire, étant dans le civil conducteur de locomotive et ayant parcouru de nombreuses fois le trajet Modane-Saint Michel de démarrer un train plus que surchargé, au système de freinage disparate et inopérant et qui ne peut que finir en catastrophe. Ce qui s'ensuit. Et si les cheminots de Modane furent traduits en justice (non lieu, heureusement), le véritable assassin qu'était Fayolle ne fut jamais inquiété.

**3 novembre** Les allemands abandonnent définitivement leurs positions du Chemin des Dames qu'ils tenaient depuis plus de six mois. Nos troupes ont, par endroits, enfoncé leur front de plus d'un kilomètre.

La guerre est définitivement installée dans sa routine. Les patrouilles succèdent aux coups de mains, les bombardements aériens aux canonnades, des postes insignifiants sont pris puis reperdus, puis repris, souvent au prix de pertes importantes. Les armées sont fixées sur leurs positions qui ont été, au fil des mois, renforcées, consolidées, bétonnées, mais aussi bombardées, « marmittées », labourées par les explosifs de toutes sortes, inondées par les pluies, grillées sous le soleil. On comprend que des mutineries, justifiées par la lassitude générale d'hommes vivant -et mourant- dans des conditions épouvantables depuis plus de trois ans se soient produites, lourdement réprimées.

## Louis Mandrin

Pour sa première conférence de la saison 2017/2018 Maurienne Généalogie a débuté samedi 14 octobre à Villargondran. C'est notre ami Louis Paulin de Maurienne Généalogie qui a commenté et illustré la vie de « MANDRIN », brigand ou homme au grand cœur, cet homme a défrayé la chronique de son temps. C'est au dix huitième siècle que les faits se passent. A la tête d'une bande armée de comparses il fait un commerce parallèle aux fermiers généraux de la royauté française. Tout au début Louis cite la généalogie complète du jeune mandrin de son prénom Louis né en 1725 à Saint Etienne de Saint Geoirs. Il est issu de la bourgeoisie du Dauphiné, il a vécu près de toute sa famille : parents, grands parents, frères et sœurs. Sa jeunesse se passe dans sa région. Adolescent il s'aperçoit que les Fermiers Généraux, préleveurs de l'impôt pour le roi de France, gagnent et détournent beaucoup d'argent et qu'ils sont malhonnêtes. Suite à une série d'échecs financiers (procès perdus) il est ruiné. Recherché suite à un meurtre des frères ROUX il est obligé de fuir et entre dans une bande de contrebandiers, commandé par le dénommé BELISSARD, il en devient rapidement le chef. A la tête de sa bande de contrebandiers il écume la France avec une série de six campagnes de commerces illégaux. (Tabac, mousseline, flanelle, bijoux, poudre à fusil....) et de contrebande en tout genre.



### La solitude du conférencier.....

Pendant ses campagnes Il est entouré de gens de tous horizons, y compris des brigands. Sa tête est mise à prix. Il va vendre son tabac aux receveurs fermiers généraux qu'il rend responsables de son



Louis Mandrin

infortune. Quand les troupes des fermiers généraux, les « Gapians » (soldats de la ferme) puis les soldats de l'armée Française sont à ses trousses pour le prendre il se réfugie en Savoie chez ses amis de la petite noblesse. C'est là, au château de ROCHFORT en NOVALAISE où il est trahi par l'un des siens. Il est arrêté dans la nuit du 10 au 11 mai 1755 par ses ennemis, qui pénètrent illégalement sur le territoire SAVOYARD; provoquant un incident diplomatique entre le roi de Piémont-Sardaigne et son neveu le roi de France Louis XV.

Louis Mandrin sera jugé et condamné à être exécuté sur la roue le 26 mai 1755 sur la place des clercs à VALENCE. De nombreux récits légendaires, et films ont repris sa vie, et même une chanson illustrera sa légende.. L'extraction des prisonniers est demandée, mais c'est trop tard la sentence à été exécutée.

Louis Paulin.

## Assemblée Générale Extraordinaire

Le samedi 18 novembre a eu lieu à la Salle Polyvalente de Villargondran l'Assemblée Générale Extraordinaire de Maurienne Généalogie. Vingt huit adhérents s'étaient déplacés, et par le jeu des pouvoirs, ce sont quarante deux qui étaient présents ou représentés, ce qui, compte tenu du pourcentage important d'adhérents « extérieurs » constitue une mobilisation honorable.

Cette Assemblée Générale avait pour unique point de l'ordre du jour la mise à jour des statuts de l'Association, d'une part parce que depuis les débuts ce travail n'avait jamais été fait (il faut dire que cela ne s'imposait pas) et d'autre part parce que des menaces potentielles semblaient se matérialiser.

Chaque Association protège ses valeurs et son patrimoine. Le patrimoine de Maurienne Généalogie, ce sont les dizaines de milliers d'actes dépouillés par les bénévoles (et que par les bénévoles), lesquels seraient de nature à tenter des quidam qui en feraient un usage commercial. On n'est jamais à l'abri à 100%, mais au moins avons-nous fait le nécessaire pour être protégés au maximum.

Ayant érigé le bénévolat en institution, Maurienne Généalogie tient à garder intact cet état d'esprit et à le protéger autant que possible.

Pierre Blazy

## Petites guerres communales du XVIème au XVIIIème siècle.

Ce titre quelque peu primesautier pourrait faire craindre un longue suite de conflits entre nos villages de montagne. Et c'est ce qui s'est passé! C'est du moins le sujet de la conférence que nous a présenté Yannick Grand, professeur agrégé d'Histoire mais aussi fils de notre ami Gérard Grand, membre ô combien actif de Maurienne Généalogie.



### *Le conférencier et le président*

L'ancien régime et en particulier du XVIème au XVIIIème siècles, ne connaissait pas ou peu de réglementation en matière de limites foncières. Les terres dites « incultes », alpages, forêts, étaient exploitées par celui qui s'y trouvait le premier, sans que cela lui donne un titre de propriété. Il s'ensuivait de longues querelles pour la possession et l'exploitation de ces ressources, qui, bien que non délimitées, étaient essentielles à la vie de tous les jours : les alpages pour la nourriture du bétail, les bois pour un matériau à tout faire.

L'enchevêtrement des terres mal délimitées et parfois sur le territoire de l'autre, l'indivision, les chartes qui ne suivaient pas l'évolution démographique entretenaient l'atmosphère de conflit. On retrouve trace de ces conflits jusque dans la toponymie : le bois de Malgo-

vert, près de Bourg Saint Maurice, est tout simplement le bois « mal gouverné »!

La réaction immédiate était, bien sur, la violence. On se retrouvait sur le terrain, armés de bâtons, de fourches ou autres objets contondants. A priori, c'était la seule façon de faire entendre raison, puis, on en venait à l'occupation et enfin à la conciliation juridique avec la généralisation de la procédure contradictoire qui n'est pas sans favoriser « le règne de la mauvaise foi ».

Les exemples en sont nombreux: Corbacière entre Saint Pancrace et Fontcouverte, Villargondran et Albiez le Jeune, le col des Encombres.....autant d'occasions de chicanes!

Les abornements vont calmer un peu les esprits par une certaine normalisation des rapports de voisinage mais les contestations ne s'éteindront jamais totalement.. Malgré la matérialisation de certaines limites –telles les trois croix de Corbassière– le XIXème siècle verra encore des conflits certes moins violents que par le passé, plus procéduriers, mais certains ne disparaîtront qu'au milieu du XXème siècle, et resteront encore ancrés au fond des mémoires. Les vieilles querelles restent longtemps dans nos pays de montagne!



### *L'auditoire*

Il semblerait d'ailleurs que ces conflits servaient aux paroisses (puis aux communes) à s'affirmer et se donner de l'importance. Le fait d'avoir gagné, ne serait-ce que provisoirement, un différend donnait une aura de puissance à ceux qui avaient triomphé.

Tout cela peut nous paraître dérisoire, mais à l'époque où la moindre possession était vitale, où l'on ne pouvait tolérer de perdre une surface de pré ou une partie de forêt, on comprend l'importance que cela revêtait pour nos ancêtres.

Pierre Blazy.

## Baptême curieux

*Relevé dans le registre paroissial de Bonvillaret*

« Le 23 8bre 1694 j'ay baptisé une fille naturelle née de claud collombet de la paroisse de Bonvillaret et de pernette vallin, laquelle a été donnée au dit claud collombet par la pernette vallin en pnce de jean pierre buisson de mathieu collomb et de la claudaz Amoudry mere sage et moy curé de Bonvillaret ay enregistré le pnt baptême en pnce de me ennemond Rostaing notre royal et chan du seigr compte de St Rhemy de St Alban des Villards en maurienne tesmoings au dt baptême quand les susnommes ont fait leur déclaration entre mes mains a estre parrain de la susde baptisée mathieu Collomb et marraine la jeanne prier tous deux de Bonvillaret signé le pnt baptême a Bonvillaret le jour et an susdit Benoit pepin curé de Bonvillaret et Rostaing pnt. »

Pierre Blazy

## ***Papillottes et Chocolats.....au Québec!***

***Le 27 du mois de décembre, prends ton char pour aller te decouper les plumes à la Salle polyvalente de Villargondran. On était tannés des papillottes et chocolats, on se fera un repas canadien. Tu barres ta porte, tu fais l'épicerie et tu apportes de quoi souper pour 4, sucré ou salé, pâté chinois, poutine ou tourtière. On pourra jaser, joker et même niaiser. Tout sera tiguidou. Tu pourras même emmener ton chum ou ta blonde!  
Gsteure, tabarnak!***

A repas canadien, il était normal que l'invitation se fasse en français québécois. Mais comme celui-ci est un peu éloigné de notre franco-provençal, en voici la traduction:

*Le 27 décembre, prends ta voiture et viens passer un bon moment à la Salle Polyvalente de Villargondran à 18 heures . On en avait assez des papillottes et chocolats, on fera un repas canadien. Tu fermes ta porte, tu fais tes courses et tu apportes de quoi dîner pour 4, sucré ou salé, pâté chinois ( boeuf, maïs, purée de pdt), poutine (frites, fromage en grains, sauce) ou tourtière (pâté de viande en croûte). On pourra discuter, plaisanter et même se moquer gentiment. Tout sera super bien. Tu pourras même emmener ton petit copain ou ta petite copine.*

*A bientôt, tabarnak*

(tabarnak: « sacre » québécois, pratiquement intraduisible parce qu'employé à toutes les sauces!)

PS: l'apéritif et les boissons sont offerts par Maurienne Généalogie!

## Bulletin d'inscription

M.....

Participera à la soirée « Papillottes et Chocolat » et à l'apéritif du 27 décembre prochain à 18 heures

A la Salle Polyvalente

Participera au repas canadien.

Nombre de personnes:.....

A.....le.....

Signature

A retourner Avant le 15 décembre

à: Jean Marc DUFRENEY 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis

mail: [jdufreney@gmail.com](mailto:jdufreney@gmail.com)